



# VERSAILLES

DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

EG/AE

## ARRETE MUNICIPAL N° A 2011 / 831

*FERMETURE DES BOULANGERIES CONGES ANNUELS D'ETE – ANNEE 2011*

### **LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et spécialement l'article L 2212-2, 8<sup>ème</sup> alinéa relatif à la fermeture annuelle des boulangeries

Vu le Code du Travail

Vu les difficultés qui résulteraient pour l'approvisionnement en pain de la population, de la fermeture à la même époque de toutes les boulangeries de la commune,

Vu le règlement Général de la Circulation sur la voie publique à Versailles

Vu la consultation faite le 4 novembre 1992 auprès de la Chambre Patronale et du Syndicat Départemental des Ouvriers boulangers,

Vu l'avis rendu par la commission des boulangers lors de sa réunion du 26 avril 2011

Considérant qu'il est indispensable d'assurer le ravitaillement en pain de la population.

### **ARRETE**

*Article 1<sup>er</sup> : La fermeture des boulangeries à l'occasion des congés d'été est fixée ainsi qu'il suit pour l'année 2011 ;*

Quartier	Nom	Adresse	congés 2011
Saint-Louis	<b>AUX PAINS DE LA FERME</b>	9, Rue Royale	du 6 août au 21 août inclus
	<b>LES BEAUX ARTS</b>	19, Rue Royale	Pas de fermeture
	<b>LARGESSE - Boulangerie St-Louis</b>	62 bis, Rue d'Anjou	Pas de fermeture
	<b>LA GERBE ROYALE - Monsieur MANIEZ Philippe</b>	79, rue Royale	du 21 juillet au 21 août inclus
	<b>COIPEL</b>	rue de Satory	du 8 août au 17 août inclus

Saint Louis	<b>COIPEL</b>	19, rue de Satory	du 8 août au 17 août inclus
	<b>BELLIANGER</b>	31, rue de Satory	du 13 juillet au 27 juillet inclus
Porchefontaine	<b>SOYER</b>	58, rue Albert Sarraut	du 1 août au 28 août inclus
	<b>SOUCI Sylvie et Pascal</b>	24, rue Coste	4 juillet au 1er août inclus
	<b>DELARUE Marc</b>	94, rue Yves Le Coz	du 2 août inclus au 31 Août inclus
Chantiers	<b>LEBRETON</b>	8, rue des Etats Généraux	du 1er août au 21 août inclus
	<b>CROENNE</b>	20, rue des Chantiers	du 19 juillet au 13 août inclus
	<b>LA NORMANDE</b>	25, rue de Noailles	du 30 juillet au 21 août inclus
	<b>HERVET</b>	49, rue des Etats Généraux	Pas de fermeture
	<b>BOURDIN Patrick</b>	5, rue porte de Buc	du 9 juillet au 31 juillet inclus
Montreuil	<b>Maison AVRIL sarl</b>	6, rue de Montreuil	du 29 juin au 29 juillet inclus
	<b>LECLERC – FLEURY</b>	17, rue de Montreuil	du 17 juillet au 16 août inclus
	<b>RICHARD</b>	53, rue de Montreuil	du 2 août au 31 aout inclus
	<b>ASSEL Daho</b>	5, Place d'Isigny	du 14 juillet au 20 août inclus
	<b>MARTIN</b>	10, rue des Petits Bois	Pas de fermeture
	<b>SAVEURS DE SIECLE</b>	1, Esplanade du Grand Siècle	du 1 <sup>er</sup> août au 22 août inclus
	<b>AUX SAVEURS DE VERSAILLES</b>	35, rue de la ceinture	du 1 <sup>er</sup> août au 21 août inclus
	<b>AUX SAVEURS DE VERSAILLES</b>	Centre Commercial Pershing	du 1 <sup>er</sup> août au 21 août inclus
	<b>RIGELLO</b>	3, rue Saint Nicolas	Pas de fermeture
Notre Dame	<b>ROUSIER</b>	22, rue Hoche	du 7 août au 31 août inclus
	<b>FONTANE ET BEAUMONT</b>	38, rue Carnot	1er septembre inclus au 22 septembre inclus
	<b>Maison Philippe PELE</b>	21, rue Carnot	1er août au 28 Août inclus

Notre Dame	<b>DARRAS LEVAIN ET TRADITION</b>	16, rue du Maréchal Foch	du 11 juillet au 1er août 2011 inclus
	<b>BIGOT</b>	38, rue du Maréchal Foch	Pas de fermeture
	<b>Boulangerie atelier d'ANTAN</b>	6, rue de la Pourvoierie	Pas de fermeture
	<b>Boulangerie atelier d'ANTAN</b>	18, rue au Pain	Pas de fermeture
	<b>MASSON</b>	98, rue de la Paroisse	du 28 juillet au 24 août 2011 inclus
	<b>BIGOT</b>	69, rue du Maréchal Foch	Pas de fermeture
	<b>Maison GUINON</b>	60, rue de la Paroisse	du 31 juillet au 22 Août 2011 inclus
Clagny Gatigny	<b>AUX SAVEURS DE VERSAILLES</b>	8, rue Richard Mique	du 1er août au 21 août 2011 inclus
Satory	<b>LA SATORYENNE</b>	7 route des Docks	du 2 Août au 28 août 2011 inclus

Article 2 : Monsieur le Directeur général des services de la Ville est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : ampliation du présent arrêté sera notifiée aux exploitants intéressés, affiché sur les vitrines de leur magasin, ainsi qu'aux emplacements officiels habituels.

A l'hôtel de Ville, le 31 mai 2011

Le Maire  
**François de Mazières**